

GROUPE BERKEM SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

PricewaterhouseCoopers Audit
179, Cours du Médoc
CS 30008
33070 Bordeaux Cedex

Deixis
4 bis Chemin de la Croisière
33550 Le Tourne

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale
GROUPE BERKEM SA
20 Rue Jean Duvert
33290 BLANQUEFORT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE BERKEM SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

La note « Règles et méthodes comptables – Titres de participation et autres immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Nos travaux ont consisté à apprécier la valeur d'utilité retenue pour l'évaluation des titres de participation en analysant les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux et Le Tourne, le 16 mai 2023

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deixis

antoine PRIOLLAUD Gaël Colabella

 *Nicolas de Laage de Meux*

Antoine PRIOLLAUD

Gaël COLABELLA

Nicolas de LAAGE de MEUX

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

GRUPE BERKEM	BILAN ACTIF
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022	Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	4 573 630	1 071 033	3 502 597	4,83	4 417 323	5,89
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	15 200	863	14 337	0,02		
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	41 689 612		41 689 612	57,54	41 689 612	55,61
Créances rattachées à des participations	16 944 683		16 944 683	23,39	15 895 382	21,20
Autres titres immobilisés	165 169	37 056	128 113	0,18		
Prêts						
Autres immobilisations financières	729 278		729 278	1,01		
TOTAL (I)	64 117 572	1 108 952	63 008 620	86,97	62 002 317	82,71
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	3 293		3 293	0,00		
Clients et comptes rattachés	1 671 169		1 671 169	2,31	220 739	0,29
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	1 500		1 500	0,00	1 500	0,00
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	1 210 797		1 210 797	1,67		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 177		43 177	0,06	350 538	0,47
. Autres	2 039 239		2 039 239	2,81		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	129 244		129 244	0,18		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 208 649		4 208 649	5,81	12 387 109	16,52
Charges constatées d'avance	133 415		133 415	0,18		
TOTAL (II)	9 440 482		9 440 482	13,03	12 959 886	17,29
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	73 558 054	1 108 952	72 449 102	100,00	74 962 203	100,00

GROUPE BERKEM

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 39 791 306)	39 791 306	54,92	39 791 306	53,08
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	31 202 870	43,07	33 270 515	44,38
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-448 342	-0,61	-1 006 543	-1,33
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	70 545 835	97,37	72 055 278	96,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	527 079	0,73		
TOTAL (III)	527 079	0,73		
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	483	0,00		
Emprunts et dettes financières diverses			50 000	0,07
. Divers				
. Associés	215 981	0,30		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 140	0,33	1 982 640	2,64
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	52 799	0,07	449 673	0,60
. Organismes sociaux	387 107	0,53	288 519	0,38
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	278 528	0,38	38 795	0,05
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	201 150	0,28	97 298	0,13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 376 188	1,90	2 906 925	3,88
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	72 449 102	100,00	74 962 203	100,00

GRUPE BERKEM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	2 867 990		2 867 990	100,00	1 191 628	100,00	1 676 362	140,68
Chiffres d'Affaires Nets	2 867 990		2 867 990	100,00	1 191 628	100,00	1 676 362	140,68
Production stockée								
Production immobilisée					4 573 630	383,81	-4 573 630	-100,00
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			201 542	7,03	17 268	1,45	184 274	N/S
Autres produits			2	0,00	1	0,00	1	100,00
Total des produits d'exploitation (I)			3 069 534	107,03	5 782 527	485,26	-2 712 993	-46,91
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			914 897	31,90	4 787 600	401,77	-3 872 703	-80,88
Impôts, taxes et versements assimilés			43 256	1,51	94 634	7,94	-51 378	-54,28
Salaires et traitements			1 338 043	46,65	695 002	58,32	643 041	92,52
Charges sociales			1 005 060	35,04	307 807	25,83	697 253	226,52
Dotations aux amortissements sur immobilisations			915 589	31,92	156 307	13,12	759 282	485,76
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			122 707	4,28	47 702	4,00	75 005	157,24
Total des charges d'exploitation (II)			4 339 551	151,31	6 089 050	510,99	-1 749 499	-28,72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-1 270 018	-44,27	-306 523	-25,71	-963 495	-314,32
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			180 622	6,30			180 622	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			4	0,00			4	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			180 625	6,30			180 625	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			37 056	1,29			37 056	N/S
Intérêts et charges assimilées					112 020	9,40	-112 020	-100,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			37 056	1,29	112 020	9,40	-74 964	-66,91
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			143 569	5,01	-112 020	-9,39	255 589	228,16
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 126 449	-39,27	-418 543	-35,11	-707 906	-169,13

GRUPE BERKEM

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 953	0,10			2 953	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 953	0,10			2 953	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	91 515	3,19	588 000	49,34	-496 485	-84,43
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	91 515	3,19	588 000	49,34	-496 485	-84,43
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-88 561	-3,08	-588 000	-49,33	499 439	84,94
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-766 668	-26,72			-766 668	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	3 253 112	113,43	5 782 527	485,26	-2 529 415	-43,73
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 701 454	129,06	6 789 070	569,73	-3 087 616	-45,47
RÉSULTAT NET	-448 342	-15,62	-1 006 543	-84,46	558 201	55,46
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXES

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été arrêtés le 27 avril 2023 par le Conseil d'administration.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité de l'exploitation ;

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC N°2016- 07 du 4 novembre 2016 et ANC N°2018-07 ;
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. À la clôture de l'exercice, aucun indice de perte de valeur n'a été mis en évidence.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire en fonction de la durée d'utilisation, déterminée selon les usages de référence de l'activité d'industrie :

Agencement des constructions	15 ans
------------------------------	--------

Les frais d'augmentation de capital inhérents à l'opération d'introduction en bourse, ont été comptabilisés en frais d'établissement, et sont amortis prorata temporis sur une période linéaire de 5 ans.

TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Le 12 février 2021, la société GROUPE BERKEM a bénéficié d'un apport en nature de 33 485 060 actions BERKEM DEVELOPPEMENT par la société KENERCY, représentant 81 % du capital et des droits de vote. L'apport a été réalisé sur la base de la valeur nette comptable, soit 29 135 482,68 €, soumise à l'appréciation du commissaire aux apports.

Le solde des actions BERKEM DEVELOPPEMENT détenu par KENERCY, soit 5 014 938 actions (environ 12,20 % du capital social et des droits de vote), a été acquis concomitamment par GROUPE BERKEM, le 8 mars 2021. Les opérations ont été comptabilisées conformément au contrat de cession, avec un prix d'acquisition fixé à 9 118 069,56 €. Ce montant n'inclut pas de frais d'acquisition. Le 15 décembre 2021, la société Groupe Berkem a acquis 2 603 076 actions dans le cadre d'un protocole de cession auprès de M CAPITAL pour un montant de 3 436 060,32 €.

À la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. La comparaison entre le coût historique et la valeur d'inventaire peut faire apparaître des plus ou moins-values latentes. En cas de moins-value, une provision pour dépréciation des titres est comptabilisée. L'éventuelle provision comptabilisée est imputée en priorité sur les titres puis sur les comptes courants, créances et prêts détenus sur les filiales.

En pratique, l'approche de valorisation retenue est la méthode des flux de trésorerie actualisés, basée sur la performance financière prévisionnelle des cinq prochains exercices. Le taux d'actualisation est de 10 %, et les tests de sensibilité ont été mis en œuvre.

Au 31 décembre 2022, la valeur d'utilité appréciée des titres détenus dans la filiale BERKEM DEVELOPPEMENT ne conduit pas à constater de dépréciation. Les créances rattachées à des participations ne présentent pas de risque de perte de valeur.

La société GROUPE BERKEM a conclu un contrat de liquidité et un contrat de rachat d'actions ayant entraînés la comptabilisation des titres et espèces versés au contrat.

Contrat de liquidité – actions propres (brut)	165 169,29 €
Contrat de liquidité – espèces	58 522,15 €
Contrat de rachat d'actions – espèces	670 755,89 €

La mise en œuvre d'un test de dépréciation des actions propres détenues au 31 décembre 2022 sur la base du cours de bourse, conduit à comptabiliser une dépréciation de 37 056,30 €, ramenant la valeur nette des actions propres détenues à 128 113 €.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

A la clôture 2022, aucun indice de perte de valeur n'a été mis en évidence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

À chaque clôture comptable, la société analyse l'ensemble des créances clients échues et détermine celles pour lesquelles un risque de perte probable existe sur la base des éléments de relance adressés au client. Le montant de la dépréciation comptabilisé est déterminé de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 180 jours : Pas de dépréciation
- Créances échues depuis plus de 180 jours et moins de 360 jours Dépréciation de 50 % de la créance HT
- Créances échues depuis plus de 360 jours Dépréciation de 100 % de la créance HT
- Créances sur clients placés en redressement ou liquidation judiciaire Dépréciation de 100 % de la créance HT

À la clôture 2022, la mise en œuvre de cette procédure n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le classement d'opérations dans des postes de produits et charges exceptionnels est analysé selon la qualification de chaque opération.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

INTEGRATION FISCALE

Un groupe d'intégration fiscale a été constitué le 1^{er} janvier 2022. La société tête de groupe est la société GROUPE BERKEM, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 941 490. Les sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale sont les sociétés ADKALIS, BERKEM, BERKEM DEVELOPPEMENT, EUROLYO et LIXOL.

Les principaux termes de la convention d'intégration fiscale sont les suivants :

- Chaque société intégrée verse à la société tête de groupe, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat si elle était imposable directement, en tenant compte de l'ensemble des droits à imputation (déficits imputables, crédits d'impôts) dont cette société intégrée aurait bénéficié en l'absence d'intégration ;
- À la clôture d'un exercice déficitaire, la filiale intégrée ne sera titulaire d'aucune créance sur la société tête de groupe, pas même dans l'hypothèse où cette dernière se sera constitué une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble ;
- La contribution versée par chaque société intégrée est, le cas échéant, réduite du montant du crédit d'impôt recherche déclarée par celle-ci ; la fraction du crédit d'impôt excédant la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés de la société intégrée lui sera remboursée par la société tête de groupe.

Au titre de l'exercice 2022, la société n'a versée aucune contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe compte tenu de son résultat fiscal groupe négatif.

La société étant la tête de groupe d'intégration fiscale, ses créances fiscales intègrent la somme de 836 971 € de créance de crédits d'impôt recherche calculés au titre de l'exercice 2022 des filiales intégrées, et acquis au périmètre d'intégration fiscale.

CONVENTION DE TRÉSORERIE

Une convention de trésorerie avait été signée le 1^{er} janvier 2014 entre la société BERKEM DEVELOPPEMENT et ses filiales en vue de favoriser la coordination et l'optimisation de l'utilisation des excédents de trésorerie ou la couverture de besoins de trésorerie, appréciés globalement au niveau du groupe.

Compte tenu de la réorganisation du groupe intervenue au cours des exercices précédents, les parties ont annexé un avenant à la convention de trésorerie initiale le 8 mars 2021, date à laquelle la société GROUPE BERKEM a acquis les titres de la société BERKEM DEVELOPPEMENT. Cet avenant, dont les effets ont débuté le 1^{er} janvier 2022, maintient la société BERKEM DEVELOPPEMENT en tant que société centralisatrice. Le périmètre de la convention est modifié : les autres parties à cette convention après avenant sont les sociétés ADKALIS, BERKEM, EUROLYO, GROUPE BERKEM et LIXOL.

L'avenant de 2021 modifie également la rémunération prévue dans la convention initiale : les avances réciproques résultant du mécanisme de nivellement quotidien des comptes bancaires des sociétés parties à la convention, réalisé au moyen de l'un des comptes de la société centralisatrice portent intérêt sur la base de la somme entre :

- Le taux EURIBOR 3 mois ;
- Le taux de 0,50 %.

Dans le cas où le taux le taux EURIBOR 3 mois serait négatif, celui-ci a été considéré comme nul dans les calculs d'intérêts.

Les intérêts de la société GROUPE BERKEM, calculés mensuellement, sur la base des flux journaliers de l'exercice 2022, facturés le 31 décembre 2022 et réglés en 2023, constituent produit de 180 621,55 €, comptabilisé dans un poste de produits financiers « Autres intérêts et produits assimilés ».

ACQUISITION D' ACTIONS PROPRES

Dans le cadre d'un contrat de liquidité confié à TP ICAP, la société GROUPE BERKEM a procédé à des opérations d'achat et de vente de ses propres actions, sur le marché Euronext Growth Paris, au cours de l'année 2022. Ces opérations ont été réalisées conformément au programme de rachat d'actions autorisé par son Assemblée générale.

La société a ainsi procédé à :

- L'achat de 82 435 actions pour un montant d'opérations total de 679 793,77 € ;
- La vente de 55 938 actions pour un montant d'opérations total de 439 841,81 €.

Les plus et moins-values de cession ont été comptabilisées, conformément au PCG, dans des postes de produits et charges exceptionnelles pour un montant net négatif de 74 782,67 €.

Les différentes opérations intervenues au cours de l'exercice 2022 conduisent à comptabiliser à la clôture, dans un poste d'immobilisations financières, la somme de 165 169,29 €, correspondant aux 26 497 actions propres détenues par la société GROUPE BERKEM. Ce montant est inférieur à 10 % du total des actions de la société.

La mise en œuvre d'un test de dépréciation de ces titres au 31 décembre 2022 sur la base du cours de bourse, conduit à comptabiliser une dépréciation de 37 056,30 €, ramenant la valeur nette des actions propres détenues à 128 113 €.

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Un plan d'attribution gratuite d'actions, autorisé par l'Assemblée générale du 26 avril 2021, a été signé par la société GROUPE BERKEM le 3 mars 2022. Celui-ci prévoit l'attribution d'actions admises aux négociations sur le marché Euronext Paris au profit de certains membres du personnel salarié du groupe. La période d'acquisition d'un an, au terme de laquelle les salariés bénéficiaires sont devenus définitivement propriétaires des actions, a pris fin le 3 mars 2023. Cette date marque le début de la période de conservation d'un an, durant laquelle les bénéficiaires ont l'interdiction de céder les actions attribuées.

L'attribution est assortie d'une condition de présence des salariés bénéficiaires. En cas de perte du statut de salarié, pour quelque raison que ce soit or décès, mise à la retraite ou invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie (au sens de l'article L 341-4 du Code de la sécurité sociale), pendant la période d'acquisition, l'attribution sera résolue et ledit bénéficiaire perdra tout droit à l'attribution définitive sans qu'il puisse bénéficier d'un droit à indemnisation.

En vue de la mise en œuvre de ce plan d'attribution gratuite d'actions, la société GROUPE BERKEM a conclu le 6 décembre 2022 une convention d'intermédiaire de rachat d'action avec MIDCAP, subdivision de TP ICAP. La convention porte sur l'acquisition d'un total de 111 250 actions, dont 28 548 avaient été acquises au 31 décembre 2022 et 82 702 restaient à acquérir. Le montant des actions encore à acquérir à la clôture a fait l'objet d'une provision pour charges, calculée selon le cours de bourse de clôture, d'un montant de 527 078,82 €, intégrant les charges sociales patronales de 20 % assises sur le montant des actions attribuées. Le montant de la provision a été inscrit en comptabilité dans un poste de charges sociales.

Les bénéficiaires du plan n'étant pas exclusivement des salariés de la société GROUPE BERKEM, une partie de cette charge (dont charges sociales patronales de 20 %) a été refacturée aux sociétés filiales, employeurs de bénéficiaires, pour la somme de 176 482,57 €. Ce montant a été comptabilisé dans un poste de transfert de charges d'exploitation.

Il n'a été procédé à aucune augmentation de capital en vue de mettre en œuvre de ce plan d'attribution gratuite d'actions.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CONTEXTE INTERNATIONAL

Dans un contexte géopolitique et économique incertain et volatil, le groupe est particulièrement vigilant sur les impacts que peuvent avoir l'inflation des coûts, les éventuelles ruptures de certaines chaînes d'approvisionnement et la hausse des taux d'intérêt. Les conséquences financières directes du conflit entre la Russie et l'Ukraine sont limitées pour le groupe, dont l'exposition à ces deux pays est non significative, à l'exception des deux filiales ADKALIS et LIXOL.

En 2022, la société a été impactée par le conflit en Ukraine sur les aspects suivants :

- Augmentation du cout de certaines matières premières : biocides et produits d'origine pétrolière.
- Augmentation des coûts de l'énergie (gaz, électricité) ;
- Augmentation des coûts de transport ;
- Augmentation des salaires pour faire face à l'inflation ;
- Baisse des commandes en Europe de l'Est.

Adkalis a connu une baisse significative de son taux de marge brute au cours du 1^{er} semestre 2022. Des hausses de prix ont été passées à compter du 2nd semestre afin de recouvrer un taux de marge brut normatif. Sur l'année complète, Adkalis aura enregistré une baisse de son taux de marge brute.

En 2022, la société a été impactée par le conflit en Ukraine sur les aspects suivants :

- Augmentation du coût de certaines matières premières : huiles de tournesol, huile de soja, huile de lin, solvants. Lixol s'est employé à trouver des solutions pour ne pas se retrouver en rupture de stocks malgré les pénuries sur le marché mondial ; LIXOL a dû augmenter ses prix de vente pour répercuter les hausses significatives observées sur les prix des matières premières ;
- Augmentation des coûts de l'énergie (gaz, électricité) ;
- Augmentation des coûts de transport ;
- Augmentation des salaires pour faire face à l'inflation.

Au cours de l'exercice, la société LIXOL, qui a connu une hausse significative de sa demande, a eu recours à la sous-traitance, ce qui a impacté son taux de marge brute. Des investissements de capacité, réalisés au cours de l'exercice 2022, sont opérationnels depuis avril 2023 et permettent de ne plus recourir à la sous-traitance.

ACQUISITION D'I.BIOCEUTICALS

La société BERKEM INC, filiale de BERKEM DEVELOPPEMENT, a acquis I. BIOCEUTICALS auprès de INC le 16 février 2023. Ce leader de la distribution nord-américain exclusif des ingrédients nutritionnels du néerlandais INC a pour objectif :

- De se positionner sur le marché de la nutraceutique ;
- Et de renforcer la présence du groupe en Amérique du Nord.

L'intégration de cette société sera réalisée à compter du 16 février 2023 dans les comptes consolidés du Groupe Berkem.

COLLABORATION AVEC UNIPEX

Le 7 mars 2023, le groupe Berkem a étendu son partenariat avec la société Unipex, filiale du groupe Barentz. Cette opération, réalisée par la société BERKEM DEVELOPPEMENT, filiale de GROUPE BERKEM, a pour objectif d'accroître la présence du groupe à l'international.

ACQUISITION DE BIOPRESS

Le 3 avril 2023, la société BERKEM DEVELOPPEMENT a acquis la société Biopress, producteur français d'huiles et protéines 100 % végétales. Cette acquisition stratégique permettra au groupe :

- D'augmenter des capacités d'extraction et de traitement des végétaux du groupe Berkem portées à plus de 8 000 tonnes par an ;
- De disposer d'une filiale assurant un *sourcing* local en matières premières végétales sécurisant davantage la chaîne de valeur du groupe ;
- De renforcer les solutions du groupe à destination de ses nombreux marchés (compléments nutritionnels, cosmétique, peintures et vernis, ...);
- D'accéder à de nouveaux marchés considérables tels que l'agroalimentaire.

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU BILAN

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements poste à poste
Frais d'établissement, recherche et développement Autres immobilisations incorporelles	4 573 630		
Total immobilisations incorporelles	4 573 630		
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			15 200
Total immobilisations corporelles			15 200
Participations évaluées par équivalence Titres de participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés – actions propres Prêts et autres immobilisations financières	41 689 612 15 895 382		2 371 437 679 794 729 277
Total immobilisations financières	57 584 994		3 780 508
Total immobilisations brutes	62 158 624		3 795 708

	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin d'exercice
	Par virement de poste à poste	Par cession ou mise au rebut	
Frais d'établissement, recherche et développement Autres immobilisations incorporelles			4 573 630
Total immobilisations incorporelles			4 573 630
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements, constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Autres installations, agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			15 200
Total immobilisations corporelles			15 200
Participations évaluées par équivalence Titres de participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés – actions propres Prêts et autres immobilisations financières		1 322 137 514 624	41 689 612 16 944 683 165 169 729 278
Total immobilisations financières		1 836 762	59 528 742
Total immobilisations brutes		1 836 762	64 117 572

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche Autres immobilisations incorporelles	156 307	914 726		1 071 033
Total amortissements des immobilisations incorporelles	156 307	914 726		1 071 033
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillages industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier		863		863
Total amortissements des immobilisations corporelles		863		863
Total dotations aux amortissements	156 307	915 589		1 071 896

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice		
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel
Frais d'établissement, recherche Autres immobilisations incorporelles	914 726		
Total dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	914 726		
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Installations générales, agencements constructions Installations techniques, matériel et outillage industriels Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier	863		
Total dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	863		
Total dotations aux amortissements	915 589		

FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	4 573 630	914 726	5 ans

Les frais d'augmentation de capital portés à l'actif de la société en 2021, sont inhérents à l'opération d'introduction en bourse. Ils correspondent aux éléments suivants :

- Commissions et courtages sur ventes 1 484 567 €
- Honoraires 2 674 685 €
- Frais de communication & publicité 414 379 €

Ces frais d'augmentation de capital sont amortis en linéaire sur 5 ans.

ÉTAT DES ECHANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	16 944 683		16 944 683
Prêts			
Autres immobilisations financières	729 278		729 278
Avances et acomptes	3 293	3 293	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients ①	1 671 169	1 671 169	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	1 210 797	1 210 797	
- T.V.A.	43 177	43 177	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers – Produits à recevoir	1 342	1 342	
Autres créances – Groupe et associés	1 861 414	1 861 414	
Autres créances – Produits à recevoir	176 483	176 483	
Charges constatées d'avance	133 415	133 415	
TOTAL GENERAL	22 776 550	5 102 590	17 673 961
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	483	483		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	240 140	240 140		
Personnel et comptes rattachés	52 799	52 799		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387 107	387 107		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	278 528	278 528		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	201 150	201 150		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	215 981	215 981		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 376 188	1 376 188		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

① - Le poste « Autres créances clients » est exclusivement composé de créances intragroupes :

- Factures clients pour 1 247 391 € ;
- Factures à établir pour 423 778 €.

② - Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » comprend 4 864 € de dettes intragroupes.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale	Total
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	17 685 025	2,25 €	39 791 306,25 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice			
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	17 685 025	2,25 €	39 791 306,25 €

Plusieurs opérations sont intervenues en 2021 concernant le capital social de la société GROUPE BERKEM :

- 19 février 2021 : réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 12 525 €, portant le capital social de 50 100 € à 37 535 €, par voie de réduction de la valeur nominale des 50 100 actions de 1 € à 0,75 € ;
- 8 mars 2021 :
 - o Regroupement des actions de la société par 1 action ordinaire nouvelle de 2,25 € contre 3 actions de 0,75 € de nominal ;
 - o En rémunération de l'apport de 33 485 060 actions ordinaires de BERKEM DEVELOPPEMENT réalisé par la société HOF devenue KENERCY au profit de la société GROUPE BERKEM le 12 février 2021, émission de 12 949 103 actions nouvelles au profit de la société HOF devenue KENERCY, soit une augmentation de capital en nature de 29 135 481,75 € ;
- 7 décembre 2021 : augmentation de capital d'un montant de 10 618 249,50 € par création de 4 719 222 actions nouvelles dans le cadre de l'introduction sur le marché Euronext Growth.

TABLEAU DES DIVERGENCES CONSTATEES ENTRE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE ET LE RESULTAT DUDIT EXERCICE

	Montant
Capitaux propres avant affectation du résultat net de l'exercice 2021	73 061 821,35
Résultat net de l'exercice 2021	(1 006 543,15)
Variations des capitaux propres	
Affectation du déficit de l'exercice 2021 sur le poste « prime d'émission »	(1 006 543,15)
Affectation d'une partie du poste « prime d'émission » au poste « autres réserves » pour un montant de 1 061 102,50 €	
Distribution de dividendes par prélèvement sur le poste « autres réserves » à raison de 0,06 € pour chacune des 17 685 025 actions	(1 061 101,50)
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice	(2 067 644,65)
Capitaux propres au 31 décembre 2022	70 994 176,70

PRIME D'EMISSION

Une prime d'émission d'un montant de 33 270 515,10 € a été comptabilisée en date du 7 décembre 2021, dans le cadre de l'opération d'introduction en bourse.

Le 3 juin 2022, l'assemblée générale a décidé :

- D'affecter la perte de l'exercice 2021 d'un montant de 1 006 543,15 € au poste « prime d'émission » ;
- D'affecter une partie du poste « prime d'émission » à hauteur de 1 061 101,50 € au poste « autres réserves ».

En conséquence, le poste prime d'émission présente un solde créditeur de 31 202 870,45 €

ETAT DES PROVISIONS

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions ①		527 079		527 079
TOTAL Provisions		527 079		527 079
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières (actions propres)		37 056		37 056
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations		37 056		37 056
TOTAL GENERAL		564 135		564 135
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières		37 056		
- exceptionnelles				

① - Provision pour rachat d'actions dans le cadre du plan d'AGA, dont la contrepartie est comptabilisée dans un poste de charges sociales et non de dotations aux provisions.

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	423 778
Autres créances	177 825
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	601 603

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	483
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 683
Dettes fiscales et sociales	79 213
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	204 379

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	133 415	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	133 415	

NOTES ANNEXES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	2 867 990
TOTAL	2 867 990

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 867 990
Etranger	
TOTAL	2 867 990

TRANSFERTS DE CHARGES

Nature	Exercice 2022	Exercice 2021
Refacturations de charges à la société BERKEM DEVELOPPEMENT	176 483	
Avantages en nature	25 059	17 268
Remboursements d'assurance		
TOTAL	201 542	17 268

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les postes de produits et charges exceptionnels comprennent des frais liés à l'opération d'introduction en bourse pour 13 779 €, ainsi que les produits et charges liés aux opérations de rachats d'actions propres réalisées par la société pour un montant net négatif de 74 783 €.

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	(1 126 449)	
Résultat exceptionnel (et participation)	(88 561)	
Résultat comptable	(448 342)	

La société n'a pas, au titre de son résultat fiscal individuel, comptabilisé de charge d'impôt. Le poste « Impôt sur les bénéfices » est composé exclusivement des produits de crédits d'impôts (754 668 €) et réductions d'impôts mécénat (12 000 €).

AUTRES INFORMATIONS

MONTANT GLOBAL DES RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

	Montant
Montant global des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration	118 127
Montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction	①
Montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de surveillance	-
TOTAL	118 127

① - La rémunération des membres des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires du collège des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes sociaux	58 240
Honoraires du collège des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes consolidés	90 000
Honoraires du collège des commissaires aux comptes au titre des conseils et prestations de services	-
TOTAL	148 240

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	4	-

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Depuis le 8 mars 2021, la société GROUPE BERKEM consolide les comptes des sociétés comprises dans son périmètre : ADKALIS, BERKEM, BERKEM DEVELOPPEMENT, EUROLYO et LIXOL.

PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la société GROUPE BERKEM est la société tête de groupe d'un groupe d'intégration fiscale intégrant les sociétés ADKALIS, BERKEM, BERKEM DEVELOPPEMENT, EUROLYO et LIXOL.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Aucune transaction significative n'a été réalisée avec les parties liées au cours de l'exercice, à des conditions différentes des conditions normales de marché, au sens de l'article 833-16 du PCG.

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Provisions règlementées	
Autres	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
Déficits reportables	962 045
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
Autres	
TOTAL	962 045

ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES ET ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	111 098
Autres engagements donnés	
TOTAL	111 098
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

Les engagements de retraite n'ont pas été constatés sous forme de provision. L'engagement au 31 décembre 2022 s'élève à 111 098 €, contre 102 226 € au 31 décembre 2021.

Les engagements sont évalués selon la recommandation n° 2013-02 de l'Autorité des normes comptables, sans tenir compte de l'amendement de cette recommandation en 2021. Cette méthode d'évaluation n'a pas été modifiée par rapport à la clôture précédente.

Principales hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation	3,77 % (Iboxx corporate AA 10 +)
- Age départ retraite	67 ans cadre et non-cadre
- Taux de progression salaire	2% constant
- Taux de rotation du personnel	1% cadre et 5 % non-cadre
- Convention collective	Chimie
- Table de mortalité	TG 05

Il est à noter que le taux d'actualisation retenu à la clôture 2021 était de 0,98 %.

Aucun engagement n'a été contracté au profit des membres des organes de direction.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Entités	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	Titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Dernier exercice clos		Dividendes encaissés dans l'exercice
				Valeur brute	Valeur nette			Chiffre d'affaires	Résultat net	
<i>Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
BERKEM DEVELOPPEMENT	2 055 154	1 640 663	100 %	41 689 612	16 433 453		5 711 182	(3 480 811)		